

Les enseignements dans le master MADOS

Ces informations sont susceptibles d'évolution en fonction de la disponibilité des enseignants et de l'évolution des cours.

Contenu

I. UE 1 – Stratégie et management des organisations scolaires (17 ECTS – 140 heures maquette).....	4
A. Management stratégique des organisations scolaires.....	4
1. Présentation du cours.....	4
2. Organisation du travail de l'équipe.....	5
3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	5
UE 1 : Stratégie et Management des organisations scolaires (5 ECTS :).....	5
A. Approche stratégique des organisations scolaires.....	5
1. Déroulé / durée - 40 heures maquette	5
2. Travaux à réaliser et modalités / Évaluation	6
B. Animer les ressources humaines	6
1. Présentation du cours	6
2. Problématique générale.....	7
3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	7
4. Déroulé / durée : 40 heures maquette.....	7
5. Contenus.....	7
6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	8
C. Conduite du changement & gestion de projet.....	8
1. Présentation du cours	8
2. Organisation du travail de l'équipe.....	9
3. Équipe pédagogique	10
4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	10
5. - Déroulé / durée : 25 heures maquette	10
6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	11
D. Manager le déploiement du numérique éducatif.....	11
1. Présentation du cours	11
2. Les objectifs plus opérationnels	12

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	13
UE1 – Stratégies et management des organisations scolaires - 4 ECTS	13
4. Déroulé / durée : 35 heures maquette.....	13
5. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	13
II. UE 2 – Droit et politiques publiques (13 ECTS / 100 heures).....	14
A. Droit de l'enseignement scolaire.....	14
1. Présentation du cours	14
2. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	14
3. Déroulé / durée : 40h	14
4. - Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	15
B. Les politiques éducatives	15
1. Présentation du cours	15
2. Le cours sera divisé en trois grandes périodes	16
• L'étude des mises en œuvre locales en académie d'une réforme récente (ont ainsi déjà été analysées les réformes de l'assouplissement de la carte scolaire, le dispositif Plus de maîtres que de classes, la relance de l'éducation prioritaire...)	16
3. Organisation du travail de l'équipe.....	16
4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	16
UE 2 : Droit et Politiques publiques en éducation (5 ECTS).....	16
A. Les politiques éducatives	16
1. Responsable de l'équipe du cours.....	16
2. Déroulé	17
B. L'Analyse des Politiques Publiques appliquée à l'éducation	17
1. Les politiques éducatives dans l'OCDE : quelle convergence ?.....	17
2. Analyse de la mise en œuvre d'une réforme récente	17
3. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	17
A. Anglais.....	17
1. Présentation du cours / Synopsis du cours / Enseignants impliqués	17
2. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours :.....	18
3. Déroulé / durée : 20 heures maquette.....	18
4. Travaux à réaliser et modalités / Évaluation :	18

III. UE3 – Acteurs et performances (11 ETCS – 80 heures maquette)	19
A. Sociologie de l'éducation.....	19
1. Présentation du cours.....	19
2. Les enseignants.....	19
3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	19
UE 3 – Acteurs et performances – 3 ECTS.....	19
4. Déroulé - 20 heures maquette.....	19
5. Durée - 7 semaines.....	19
6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation :	20
A. Management de la qualité de service.....	20
1. Présentation du cours.....	20
2. Organisation du travail de l'équipe.....	21
3. Équipe pédagogique :	22
4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	22
5. -Déroulé / durée : 20 heures.....	22
6. - Travaux à réaliser et modalités / Evaluation.....	22
B. Évaluation des performances en éducation.....	23
1. Présentation du cours.....	23
2. Contenu.....	23
3. Organisation du travail de l'équipe.....	
4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours.....	24
UE 3 : Acteurs et performances (5 ECTS)	24
A. L'évaluation des performances scolaires	
1. Déroulé / durée :	24
40 heures maquette	24
2. Introduction aux modèles de politiques publiques d'évaluation	24
3. Les évaluations internationales des acquis des élèves.....	24
4. Le contrôle de gestion au sein des organisations scolaires.....	24
5. L'évaluation et le socle commun	24
6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation	24
IV. UE4 – Le mémoire (19 ECTS)	25

I. UE 1 – Stratégie et management des organisations scolaires (17 ECTS – 140 heures maquette)

A. Management stratégique des organisations scolaires

1. Présentation du cours

Comment sont prises les décisions stratégiques ? Cette question centrale est celle de la possibilité de construire et de mettre en œuvre une stratégie au niveau d'un établissement public (voire d'un service déconcentré) qui permet de réussir et d'être performant. Ce thème aborde la question du pilotage stratégique en montrant les itérations entre les choix faits en amont et les mesures de résultat en aval. Il présente les outils de diagnostic et d'évaluation d'une stratégie orientée vers la performance.

Dans le cadre du dispositif M@DOS, l'enseignement sur le management stratégique des organisations scolaires s'articulera autour de trois axes principaux :

1) La première partie est une introduction aux principes de management stratégique. Elle permet à l'étudiant d'analyser le processus de finalisation au sein des organisations publiques (ou fixation des objectifs par l'organisation publique). Elle traite de la façon dont sont élaborés les objectifs par référence aux attentes des acteurs locaux ou parties prenantes (micro-management) tout en s'inscrivant dans des orientations nationales, académiques ou régionales (macro-management ou politiques publiques). Elle permet également de distinguer deux types de choix stratégiques, les choix concernant les voies de développement de l'établissement (développer ou non tel ou tel ensemble d'activités) et les choix quant aux stratégies à mener sur tel ou tel ensemble d'activités pour disposer d'un avantage sur la concurrence. L'activité d'élaboration en groupe de définitions et d'une fiche de lecture synthétique (sur des articles) permet aux étudiants de s'approprier les grands principes du management public.

2) La seconde partie du cours aborde la question du pilotage stratégique et de la prise de décisions stratégiques. Elle offre des cadres d'analyse théoriques permettant de décrypter et d'analyser comment se déroulent les processus de décisions stratégiques. Elle présente aussi un ensemble d'outils d'aide à la décision et d'évaluation d'une stratégie, des outils de diagnostic externe permettant d'apprécier et de prédire les évolutions de l'environnement, des outils de diagnostic interne évaluant les forces et

faiblesses de l'organisation. Il peut également être intéressant de décrire ce processus de décision au regard des politiques publiques.

3) La troisième partie du cours sera consacrée à la question des moyens de l'autonomie et de la mobilisation des ressources. Elle montre comment on peut mobiliser des ressources et des compétences pour mener une stratégie au niveau d'un établissement. Il s'agit aussi dans cette dernière partie d'analyser comment un chef d'établissement peut mener une stratégie pour renforcer sa position en menant une politique de différenciation par l'image, la qualité... Il s'agit d'analyser les facteurs clés de succès dans les activités du domaine éducatif et de montrer comment l'organisation peut apprendre et développer des compétences sources de facteurs clés de succès.

2. Organisation du travail de l'équipe

Ce cours est conçu et animé par

- **Pierre-Charles Pupion**, Professeur des universités en sciences de gestion, Université de Poitiers – coordonnateur de l'équipe
- **Thierry Côme**, Maître de conférences habilité en sciences de gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne
- **Gilles Rouet**, Professeur des universités en sciences de gestion, Université de Versailles

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE1 – 5 ECTS

4. Durée - 40 heures maquette

5. Contenus

- **Période 1 : Principes d'un management public stratégique**

Ce thème décrit pourquoi, aujourd'hui, les chefs d'établissement et les membres des corps d'inspection ne sont plus de simples exécutants de politiques et directives élaborées nationalement, mais doivent être capables de définir ou d'accompagner des choix qui orientent le développement à long terme et la performance de l'établissement ou d'un territoire éducatif en relation avec les politiques publiques.

- **Période 2 : Pilotage stratégique et processus décisionnels**

Ce thème montre comment on peut dégager des perspectives nouvelles (activités, réponses innovantes aux besoins) et mobiliser des ressources tout en s'inscrivant dans des orientations nationales, académiques ou régionales. Il aborde également la question du pilotage stratégique en montrant les itérations entre les choix faits en amont et les mesures de résultat en aval. Il présente les outils de diagnostic et d'évaluation d'une stratégie orientée vers la performance.

- **Période 3 : Compétences et positionnement stratégique**

Cette partie du cours montre comment on peut mobiliser des ressources et des compétences pour mener une démarche d'évaluation externe et interne au niveau d'une organisation, puis de réaliser des préconisations.

6. Travaux à réaliser et modalités / Évaluation

La certification du cours ne se résume pas en une évaluation finale des connaissances acquises pendant le cours. Il s'agit, au contraire, d'accompagner chacune des productions réalisées à titre individuel ou collectif par des annotations donnant lieu au final à une évaluation globale. La participation aux classes virtuelles, les aides apportées dans le cadre des activités collaboratives aux autres groupes de travail seront également observées.

Quatre productions seront évaluées et compteront chacune pour 25% de la note finale :

- la note de synthèse de groupe sur le thème 1
- la carte conceptuelle collective pour le thème 2
- la note individuelle d'aide à la décision pour le thème 3
- le travail individuel en ligne et en temps limité en fin de cours

B. Animer les ressources humaines

1. Présentation du cours

Le cours est piloté par Sylvie Condet, maître de conférences à l'Université de Lille SHS. Il est également animé par Catherine Ruffin-Beck, maître de conférences associée

(PAST) à l'Université de Lille SHS, Delphine Philip de Saint-Julien, maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin et Serge Bailly, ingénieur d'études à l'Université de Limoges.

2. Problématique générale

Ce cours se propose d'étudier les principales thématiques liées aux ressources humaines dans les institutions éducatives, et leurs modalités de mise en œuvre. Ce cours se veut être un outil de formation, déclencheur d'une réflexion approfondie sur le métier, ses conditions d'exercice, sa promotion voire sa rénovation.

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 01 « stratégie et management des OS » - 5 ECTS

4. Durée : 40 heures maquette

5. Contenus

Le cours se divise en trois temps successifs :

1^{ère} partie : Introduction générale aux ressources humaines - Management et modalités d'exercice du leadership –

--Définition des ressources humaines (RH)

--Les grands courants de la RH et leurs effets sur l'organisation, sur les individus

--Management et leadership: des théories au service de la pratique professionnelle

2^{ème} partie : Pilotage de projets - Animation/Dynamisation des équipes - Connaissance de soi

--Méthodologie du projet

--Pilotage de projet et dynamique collective : le cours s'accompagne de 7 fiches outils.

--"Connaissance de soi - Connaissance des autres"

Thème 1 : valeurs et personnalité

Thème 2 : Émotions, attitudes et satisfaction professionnelle

Thème 3 : Perception, attribution et apprentissage

Thème 4 : Motivation et animation des RH

3ème partie : Les conflits et leurs modalités de régulation

Trois axes sont étudiés :

- Comment se construit le conflit : depuis la naissance d'un malentendu jusqu'au conflit
- Des éléments de clarification sur des notions connexes
- Quelques propositions pour réguler les conflits

Chaque dossier thématique comporte un document support pour le cours et des documents d'approfondissement (articles pour prolonger la réflexion) ; le support théorique est accompagné d'activités et d'outils.

6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Activité 1 : Elaboration d'une fiche de lecture à partir d'ouvrages travaillés en groupe : fiche de lecture comportant un résumé, une analyse, une mise en lien avec d'autres écrits scientifiques; un écrit réflexif individuel qui favorise l'articulation entre théorie et pratique professionnelle.

Activité 2 : Elaboration d'une fiche projet

La fiche est élaborée à partir de la méthodologie proposée et des 7 fiches outils

Activité 3: Construction et analyse d'une étude de cas

Il s'agit d'un travail collectif qui permet de mettre à profit le cours sur les conflits et leurs modalités de régulation, à travers la réalisation d'un cas concret, de son analyse et de propositions de résolution.

Autre activité proposée : Connaissance de soi/connaissance des autres

Des tests individuels sont mis à disposition et proposés en auto-évaluation.

C. Conduite du changement & gestion de projet

1. Présentation du cours

Le cours de conduite du changement et gestion de projet est étroitement articulé au sein des mêmes séquences avec celui de management de la qualité de service, c'est pourquoi vous retrouvez ici la même présentation que pour le cours

qui leur est dédié. Les éléments spécifiques à la conduite du changement et à la gestion de projet sont présentés ci-dessous en **caractères gras soulignés**.

Dans un contexte de changement permanent, les responsables au sein des organisations, notamment publiques, sont confrontés à de multiples défis.

- D'une part, il s'agit de comprendre le sens des changements auxquels sont confrontées les organisations afin de mieux pouvoir en évaluer les enjeux et en anticiper les évolutions.
- D'autre part, il s'agit de pouvoir concevoir des projets de changement prenant en compte les caractéristiques propres de chaque organisation afin d'en maximiser les chances de succès.
- Enfin, il s'agit de pouvoir accompagner efficacement la mise en œuvre des projets de changement auprès des équipes et d'inscrire durablement le changement au sein des organisations.

Les changements peuvent prendre de nombreuses formes dont celle de démarches qualité centrées sur les usagers et/ou les processus de fonctionnement internes des organisations. Ces démarches sont initiées comme de **véritable projets de changement qui conduisent souvent à interpeller les cultures organisationnelles et métiers ainsi que les pratiques managériales.**

A cet égard, les démarches d'amélioration continue, de management par les processus voire de lean management peuvent être mobilisées dans le cadre de changements se voulant progressifs ou plus radicaux.

2. Organisation du travail de l'équipe

L'équipe est composée d'intervenants aux spécialités complémentaires dans les domaines du management, de la conduite du changement, de la gestion de projet et de la qualité. Ces domaines sont étroitement liés et ils sont abordés de façon articulée afin de permettre aux participants de développer les compétences suivantes :

- **Comprendre leur contexte de changement et l'évolution de leur rôle de "cadres-managers" ;**
- Comprendre le concept de qualité, les démarches et les méthodologies associées ;

- **Analyser des situations de changement (diagnostic), identifier les leviers de pilotage, conduire et accompagner un projet de changement ;**
- **Savoir se positionner vis-à-vis des commanditaires du changement (rendre compte du projet de changement) comme des collaborateurs de son équipe (sur le plan humain et relationnel) ;**
- Mobiliser la méthodologie PDCA (Plan Do Check Act) dans le cadre de la gestion d'un projet ;
- **Mener à son terme un projet de changement et évaluer les effets produits et les résultats obtenus ;**
- Mobiliser le management de la qualité comme un dispositif ressource dans le cadre du pilotage du changement.
- Identifier, modéliser et piloter des processus opérationnels.

3. Équipe pédagogique

Responsable de l'équipe des cours : **Hervé Chomienne** Maître de Conférences (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)

- **Charlène Arnaud** : Maître de Conférences (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)
- **Mourad Attarça** : Maître de Conférences (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)
- **Claudine Golka** : Responsable Qualité (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)
- **Bruno Curvale** : Chargé de programmes sénior au Département coopération en éducation du CIEP

4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 1 : Stratégie et Management des organisations scolaires (3 ECTS)

5. - Déroulé / durée : 25 heures maquette

3 périodes sont proposées pour aborder les 2 cours qui se complètent :

- **Période 1** : Spécifier, gérer et conduire un projet de changement et une démarche qualité : outils et méthodes
- **Période 2** : Piloter des changements et des processus : de la transformation à la maîtrise des activités
- **Période 3** : Piloter des démarches qualité et des changements dans les organisations publiques d'enseignement.

Chaque séquence pédagogique est l'occasion d'approfondir les différentes étapes de la conduite du changement projet : choix d'un projet pertinent, formulation du projet, mise en œuvre d'outils de gestion et de suivi, analyse des dimensions humaines de la conduite du projet.

6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Les participants auront ainsi, par groupe d'étudiants (équipe projet), à appliquer la méthodologie de conduite de projet à un projet de changement qu'ils auront identifié.

L'évaluation en fin de cours, appréciera le projet de changement : la conception de ce projet sera accompagnée tout au long du cours par les enseignants. Des livrables seront à fournir tout au long du module.

Une note de synthèse individuelle en lien avec la qualité viendra compléter l'évaluation relative au projet de changement.

D. Manager le déploiement du numérique éducatif

1. Présentation du cours

Le cours « Manager le déploiement du numérique éducatif » est animé par une équipe de 3 enseignants :

- **Fabienne Lancellà**, maître de conférences à l'Université de Poitiers
- **Bruno Devauchelle**, professeur associé à l'université de Poitiers, chef du département « Ingénierie des médias pour l'éducation »
- **Jean Duchaine**, formateur indépendant, chargé de cours à l'université de Poitiers, coordonnateur du cours

Le cours vise à :

- favoriser la construction d'un cadre de référence et des grilles d'analyse dans le domaine du numérique éducatif et de son déploiement
- nourrir la compréhension, la prise de décision, la conception et la mise en œuvre de plans d'action dans le contexte professionnel

2. Les objectifs plus opérationnels

- Définir la notion de culture numérique, en maîtriser les enjeux, y compris dans le cadre scolaire
- Connaître les politiques publiques dans le domaine du numérique pour l'éducation, en comprendre les enjeux, en analyser les déploiements du niveau local au niveau national dans le cadre de la stratégie d'entrée de l'école dans l'ère du numérique;
- Développer des compétences en termes de savoirs et de méthodes dans les domaines des questions juridiques et de sécurité liées aux usages de l'internet et des services numériques,
- Développer la capacité d'observation, et d'analyse d'activités et de contexte professionnels
- Développer la capacité de recueil, d'analyse et de présentation synthétique de données de terrain collectés par enquête ou entretiens
- développer la capacité individuelle et collective à prendre des initiatives, faire des choix argumentés.
- Prendre une part active à la co-production, à la mutualisation et à la co-formation, en comprendre les enjeux et l'organisation pour mieux en intégrer les principes dans sa propre activité professionnelle

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE1 – Stratégies et management des organisations scolaires - 4 ECTS

4. Déroulé / durée : 35 heures maquette

Il se décompose en trois étapes complémentaires qui sont filées sur plusieurs mois :

- a. étape 1 centrée sur culture, usages et pratiques numériques
- b. étape 2 : les politiques publiques en matière de numérique éducatif
- c. étape 3 : le cadre juridique et éthique pour un usage responsable de l'internet et des services numériques

5. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Les travaux mêlent démarche individuelle et démarche collective au sein des groupes de référence. Ils sont de natures variées : grille de synthèse de lecture, note et carte sémantique de synthèse, diaporama de présentation orale, recueil de données sur le terrain (questionnaires, entretiens) puis analyse et synthèse. Ces travaux ont également vocation à participer à la préparation de la méthodologie du mémoire.

L'évaluation se fait en contrôle continu, chaque étape du cours donne lieu à des productions évaluées :

- **Etape 1** : 2 productions (individuelles et collectives) de coefficient 1 chacune
- **Etape 2** : 1 production (individuelle et collective) de coefficient 2
- **Etape 3** : 2 productions collectives de coefficient 0,5 chacune et une production individuelle en ligne de coefficient 1

II. UE 2 – Droit et politiques publiques (13 ECTS / 100 heures)

A. Droit de l'enseignement scolaire

1. Présentation du cours

Son objectif général est d'apporter une certaine compréhension du raisonnement juridique afin d'apprendre à se poser des questions d'ordre juridique face à des situations, des dispositions et des prescriptions de l'institution scolaire (hiérarchie, élèves, parents, autorités locales, etc.). Au terme de l'enseignement, chaque étudiant devrait pouvoir :

- maîtriser des notions de base du droit administratif qu'il aura identifié : acte administratif unilatéral et hiérarchie des normes et des juridictions ; responsabilités juridiques ; police administrative ; droit de la fonction publique ;
- étayer les principes et règles avancés ; apprendre à présenter la source de la solution juridique envisagée ; déterminer les dispositions législatives et réglementaires applicables au cas d'espèce : repérer les textes à utiliser pour la période considérée ; comprendre les principes de la codification des textes.

Organisation du travail de l'équipe

Le cours de droit est conçu et animé par une équipe de 3 personnes :

- **Antony TAILLEFAIT**, professeur de droit public à l'université d'Angers, responsable du cours,
- **Yann BUTTNER**, responsable du service juridique de l'académie d'Aix-Marseille
- **Malika EVESQUE**, service juridique de l'académie d'Aix-Marseille

2. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 2 « Droit et Politiques publiques en éducation » (avec 5 ECTS). Il est prévu au début du semestre 3

3. Déroulé / durée : 40h

Le cours s'organise en 3 périodes thématiques :

- les principes juridiques de l'éducation
- l'ordre public à l'école :
- les responsabilités juridiques

Chacune des périodes aborde les concepts et propose une étude de cas.

L'enseignement est conçu afin que l'étudiant effectue des "va-et-vient" entre le cours et chaque étude de cas

4. - Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Chaque période invite à la réalisation d'une étude de cas effectuée collectivement et évaluée. Les études de cas sont nourries par les travaux individuels assortis d'exercices et d'auto-exercices individuels. Des régulations via des classes virtuelles sont proposées par les enseignants qui accompagnent les étudiants. Ces travaux sont destinés à préparer l'étudiant à réaliser le devoir terminal (une étude de cas) en individuel.

B. Les politiques éducatives

1. Présentation du cours

Cet enseignement vise à apporter une meilleure compréhension du cadre de politique éducative dans lequel s'inscrit l'activité quotidienne des étudiants (personnel de direction, inspecteurs,).

Il s'appuie sur une triple approche :

- théorique (quelles grilles de lecture théoriques permettent de lire les réformes en éducation aujourd'hui ?),
- empirique (quelles politiques sont développées sur le terrain, avec quels effets ?),
- comparatiste internationale (l'expérience française peut-elle être rapprochée de ce qui se fait en éducation dans les autres pays de l'OCDE ?).

Les objectifs de cet enseignement sont donc multiples. Le cours permettra d'apporter :

- des connaissances théoriques et empiriques sur le cadre politique qui structure l'activité quotidienne des étudiants ;
- un décryptage des enjeux liés aux réformes actuelles et à venir,
- une réflexion et des résultats de recherche sur l'évaluation de certaines politiques éducatives
- un développement des capacités réflexives des étudiants quant aux réformes qu'il est demandé de mettre en œuvre.

2. Le cours sera divisé en trois grandes périodes

- Les apports des cadres théoriques à l'analyse des politiques publiques d'éducation
- Les politiques éducatives dans l'OCDE : quelle convergence ?
- L'étude des mises en œuvre locales en académie d'une réforme récente (ont ainsi déjà été analysées les réformes de l'assouplissement de la carte scolaire, le dispositif Plus de maîtres que de classes, la relance de l'éducation prioritaire...)

3. Organisation du travail de l'équipe

Le cours est animé par Nathalie Mons, professeur de sociologie, CNAM : responsable de ce cours

Avec la participation d'universitaires étrangers qui permettent des échanges sur les systèmes éducatifs des pays de l'OCDE au sein de classes virtuelles. Ainsi en 2015-2016, les universitaires suivants sont intervenus dans le cours :

David d'Arrisso, Professeur-adjoint, Université de Montréal Canada

José Weinstein, Professeur à l'Université Diego Portales, ex-ministre de l'Education, puis de la culture au Chili

4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 2 : Droit et Politiques publiques en éducation (5 ECTS)

5. Durée

40 maquette

6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Productions attendues sont réalisées soit à titre individuel, soit collectivement

- Travail oral : Présentation par groupe de travail de la réponse à une question sur le thème des caractéristiques des Nouvelles Politiques Educatives
- Enquête de terrain sur la mise en œuvre d'une réforme récente
- Analyse de la mise en œuvre de ces politiques/injonctions académiques afin de suggérer un approfondissement des consignes politiques et administratives sur cette thématique
- Travail facultatif et collectif: réalisation d'une « note d'aide à la décision » sur la réforme étudiée
-

C. Anglais

1. Présentation du cours / Synopsis du cours / Enseignants impliqués

Chaque formation universitaire comportant des cours de langue, l'anglais a été choisi pour le parcours M@DOS.

Les étudiants sont tout d'abord invités à réviser leurs connaissances linguistiques à travers des activités informelles d'échanges et de débats supervisées en ligne par les enseignants.

Par la suite, les cours se basent sur une présentation du modèle éducatif britannique, de l'école primaire à l'université. Les étudiants doivent en particulier mener une réflexion sur les différences entre les systèmes d'enseignement secondaire du Royaume-Uni et de France.

Ces cours sont assurés conjointement par [Anna Daley](#) (professeure certifiée d'anglais à l'Université d'Orléans) et [Thierry Vourdon](#) (professeur certifié d'anglais à l'Université de Rouen).

2. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours :

UE 2 : Droit et Politiques publiques en éducation (3 ECTS)

3. Déroulé / durée : 20 heures maquette

Les cours se déroulent en deux phases correspondant aux deux semestres de première année. Les différentes activités sont à effectuer essentiellement en ligne ; des rencontres ont lieu lors des trois premiers regroupements en « présentiel » à Poitiers en septembre, novembre et mars de la première année.

4. Travaux à réaliser et modalités / Évaluation :

Chaque phase comporte trois types d'évaluation : un travail à rédiger en équipe et à soumettre en ligne (20%), un compte rendu individuel à présenter oralement lors des regroupements de Poitiers (20%), une note de participation sur les forums en ligne (10%).

III. UE3 – Acteurs et performances (11 ETCS – 80 heures maquette)

A. Sociologie de l'éducation

1. Présentation du cours

L'objectif de cet enseignement est triple. Il est d'apporter

- des connaissances sur les travaux récents en sociologie de l'éducation et des organisations scolaires locales,
- des outils de construction d'une posture sociologique distanciée et réflexive face à l'action quotidienne,
- une capacité d'analyse des situations locales, et en particulier des missions pédagogiques des cadres éducatifs.
-

2. Les enseignants

Hélène Buisson-Fenet, Carole Daverne-Bailly co-coordonnatrices du cours.

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 3 – Acteurs et performances – 3 ECTS

4. Durée - 20 heures maquette

5. Déroulé - 7 semaines

Cet enseignement se structure en 2 périodes

Période 1. Les enjeux pédagogiques locaux comme objets sociologiques

Période 2. Une analyse sociologique d'une controverse pédagogique locale (rencontrée dans le cadre de l'exercice professionnel des étudiants)

6. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation :

Durant la première période, il est demandé aux étudiants de travailler sur une situation pédagogique faisant controverse. Il s'agit d'une production écrite individuelle de 8000 signes maximum, et qui représentera 30% de la note.

L'objectif de ce travail est de proposer un descriptif synthétique d'une controverse ayant eu cours dans un établissement scolaire.

Durant la seconde période, il est demandé aux étudiants de travailler sur le débat ou la controverse pédagogique déjà décrite par l'un d'entre eux et choisie par le groupe. Il s'agit d'un travail collectif - qui comptera pour 70% de la note - et qui comprend :

la rédaction d'une note de synthèse, de 22000 signes maximum.

une classe virtuelle finale.

L'objectif de ce travail est de mettre les étudiants dans une posture de production de connaissances à propos d'un enjeu pédagogique précis.

Durant la première période, il est par ailleurs proposé un "forum fil rouge" : il s'agit d'une activité basée sur la lecture de 2 articles, accompagnés de questions. La participation à ce forum donne lieu à bonification.

B. Management de la qualité de service

1. Présentation du cours

Le cours de management de la qualité de service est étroitement articulé au sein des mêmes séquences avec celui de gestion de projet et de conduite du changement c'est pourquoi vous retrouvez ici la même présentation que pour le cours qui leur est dédié. Apparaîtra ci-dessous en caractères gras soulignés ce qui relève plus spécifiquement du management de la qualité.

Dans un contexte de changement permanent, les responsables au sein des organisations, notamment publiques, sont confrontés à de multiples défis.

D'une part, il s'agit de comprendre le sens des changements auxquels sont confrontées les organisations afin de mieux pouvoir en évaluer les enjeux et en anticiper les évolutions.

D'autre part, il s'agit de pouvoir concevoir des projets de changement prenant en compte les caractéristiques propres de chaque organisation afin d'en maximiser les chances de succès.

Enfin, il s'agit de pouvoir accompagner efficacement la mise en œuvre des projets de changement auprès des équipes et d'inscrire durablement le changement au sein des organisations.

Les changements peuvent prendre de nombreuses formes dont celle de démarches qualité centrées sur les usagers et/ou les processus de fonctionnement internes des organisations. Ces démarches sont initiées comme de véritables projets de changement qui conduisent souvent à interpellier les cultures organisationnelles et métiers ainsi que les pratiques managériales. A cet égard, les démarches d'amélioration continue, de management par les processus voire de lean management peuvent être mobilisées dans le cadre de changements se voulant progressifs ou plus radicaux.

2. Organisation du travail de l'équipe

L'équipe est composée d'intervenants aux spécialités complémentaires dans les domaines du management, de la conduite du changement, de la gestion de projet et de la qualité. Ces domaines sont étroitement liés et ils sont abordés de façon articulée afin de permettre aux participants de développer les compétences suivantes :

- Comprendre leur contexte de changement et l'évolution de leur rôle de "cadres-managers" ;
- **Comprendre le concept de qualité, les démarches et les méthodologies associées** ;
- Analyser des situations de changement (diagnostic), identifier les leviers de pilotage, conduire et accompagner un projet de changement ;
- Savoir se positionner vis-à-vis des commanditaires du changement (rendre compte du projet de changement) comme des collaborateurs de son équipe (sur le plan humain et relationnel) ;
- **Mobiliser la méthodologie PDCA (Plan Do Check Act) dans le cadre de la gestion d'un projet** ;
- Mener à son terme un projet de changement et évaluer les effets produits et les résultats obtenus ;

- **Mobiliser le management de la qualité comme un dispositif ressource** dans le cadre du pilotage du changement.
- **Identifier, modéliser et piloter des processus opérationnels.**

3. Équipe pédagogique :

Responsable de l'équipe des cours : **Hervé Chomienne** Maître de Conférences (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)

Claudine Golka : Responsable Qualité (Univ. Versailles St Quentin en Yvelines)

Bruno Curvale : Chargé de programmes sénior au Département coopération en éducation du CIEP

4. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 3 : Acteurs et performances (3 ECTS)

5. Déroulé / durée : 20 heures

3 périodes sont proposées pour aborder les 2 cours qui se complètent :

- Période 1** : Spécifier, gérer et conduire un projet de changement et **une démarche qualité** : outils et méthodes
- Période 2** : Piloter des changements et **des processus** : de la transformation à la maîtrise des activités
- Période 3** : Piloter **des démarches qualité** et des changements dans les organisations publiques d'enseignement.

Chaque séquence pédagogique est l'occasion d'approfondir les différentes étapes de la conduite du changement projet : choix d'un projet pertinent, formulation du projet, mise en œuvre d'outils de gestion et de suivi, analyse des dimensions humaines de la conduite du projet.

6. - Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Les participants auront ainsi, par groupe d'étudiants (équipe projet), à appliquer la méthodologie de conduite de projet à un projet de changement qu'ils auront identifié.

L'évaluation en fin de cours, appréciera le projet de changement : la conception de ce projet sera accompagnée tout au long du cours par les enseignants. Des livrables seront à fournir tout au long du module.

Une note de synthèse individuelle en lien avec la qualité viendra compléter l'évaluation relative au projet de changement.

C. Évaluation des performances en éducation

1. Présentation du cours

Cet enseignement vise à initier aux méthodologies d'évaluation appliquées à différents objets scolaires (établissements, circonscription, dispositif éducatif, système éducatif national...) et à présenter certains résultats des enquêtes d'évaluation développées dans le système éducatif français. Il doit permettre d'adopter une posture réflexive face aux différents et désormais nombreux outils d'évaluation développés dans le champ scolaire.

2. Contenu

Description générale des paradigmes et modèles politiques et de certains outils d'évaluation en éducation au niveau de l'établissement, du dispositif d'enseignement, du système éducatif dans une perspective nationale et internationale et dans plusieurs domaines d'application (évaluation financière, évaluation des politiques publiques, évaluation pédagogique).

Thématique 1 : Présentation générale de l'enseignement. **Introduction aux modèles de politiques publiques d'évaluation**, développés en sociologie de l'action publique ainsi que le contexte de développement de cette nouvelle « culture d'évaluation », afin d'entrevoir les démarches variées qui peuvent présider à tout acte d'évaluation.

Animée par Nathalie Mons

Thématique 2 : **Les évaluations internationales des acquis des élèves**, Que nous disent les **enquêtes internationales des résultats des élèves** français, telles que PISA mais aussi que ne nous disent-elles pas ? Comment sont-elles construites ?

Animé par Thierry Rocher, ingénieur de recherches à la DEPP et Nathalie Mons
Thématique 3 : Le contrôle de gestion au sein des organisations scolaires, pour s'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des actions stratégiques par les agents. Ce cours a pour ambition de vous familiariser avec les dimensions d'autocontrôle et de reporting du contrôle de gestion et doit vous conduire à l'élaboration de tableaux de bord d'un service, d'un projet ou d'une organisation.

Animé par Pierre-Charles Pupion

Thématique 4 : L'évaluation et le socle commun de connaissances et de compétences, la mise en œuvre et le suivi de cette réforme curriculaire au sein des établissements scolaires. Le présent module vise à donner des éléments de réflexion sur la réforme curriculaire et à se doter de grilles de lecture sur les pratiques enseignantes en matière d'évaluation des élèves et leur accompagnement.

Ce dernier module est animé par Yann Mercier Brunel.

3. UE de rattachement / nombre d'ECTS associés au cours

UE 3 : Acteurs et performances (5 ECTS)

4. Durée

40 heures maquette

5. Travaux à réaliser et modalités / Evaluation

Les activités et travaux à restituer sont de diverses natures :

- Lecture des ressources sur les outils d'évaluations internationales avec le rendu d'un argumentaire de groupe pour un jeu de rôle autour du contenu et des usages de PISA
- Travail d'analyse des résultats de PISA à partir d'une grille d'analyse fournie. Puis un travail en groupe sur la rédaction d'une note sur une formation en académie sur PISA.

- Rédaction d'un rapport qui s'appuie sur des entretiens, et qui contient un tableau de bord
- Une « synthèse » qui concerne la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences dans les établissements scolaires et qui s'appuie sur des entretiens

IV. UE4 – Le mémoire (19 ECTS)